

Recensement(s) de population

Comment s'y retrouver, l'utiliser, l'exploiter ?



CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère, 53000 Laval – Tél. 02 43 66 94 34 – Mél. ceas53@orange.fr

Site Internet : www.ceas53.org



SIRET 317 001 386 00034 – APE 9499Z

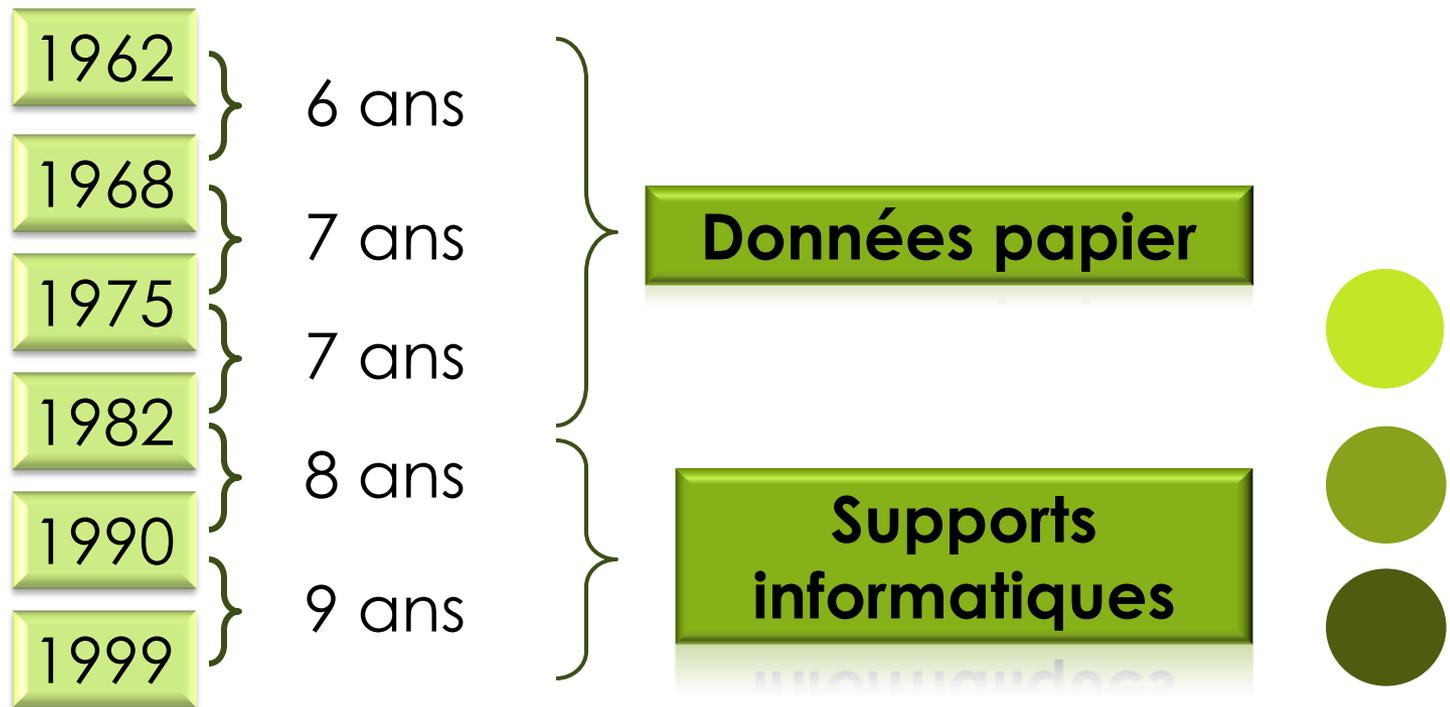
Association déclarée le 28 juin 1978, parue au *Journal officiel* du 17 et 18 juillet 1978

Déclaration d'activité de la formation professionnelle enregistrée sous le numéro 525 300 099 53 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

- ✓ Fin du recensement exhaustif organisé, selon une périodicité variable, de 1801 à 1999

Organisation lourde et coûteuse

↳ Périodicité qui s'allonge



✓ Nouvelle organisation :
un recensement en continu



– 10 000 habitants

+ 10 000 habitants

Recensement exhaustif
d'une commune sur cinq
chaque année

Recensement par sondage
8 % des logements
tous les ans



Cycle complet en 5 ans

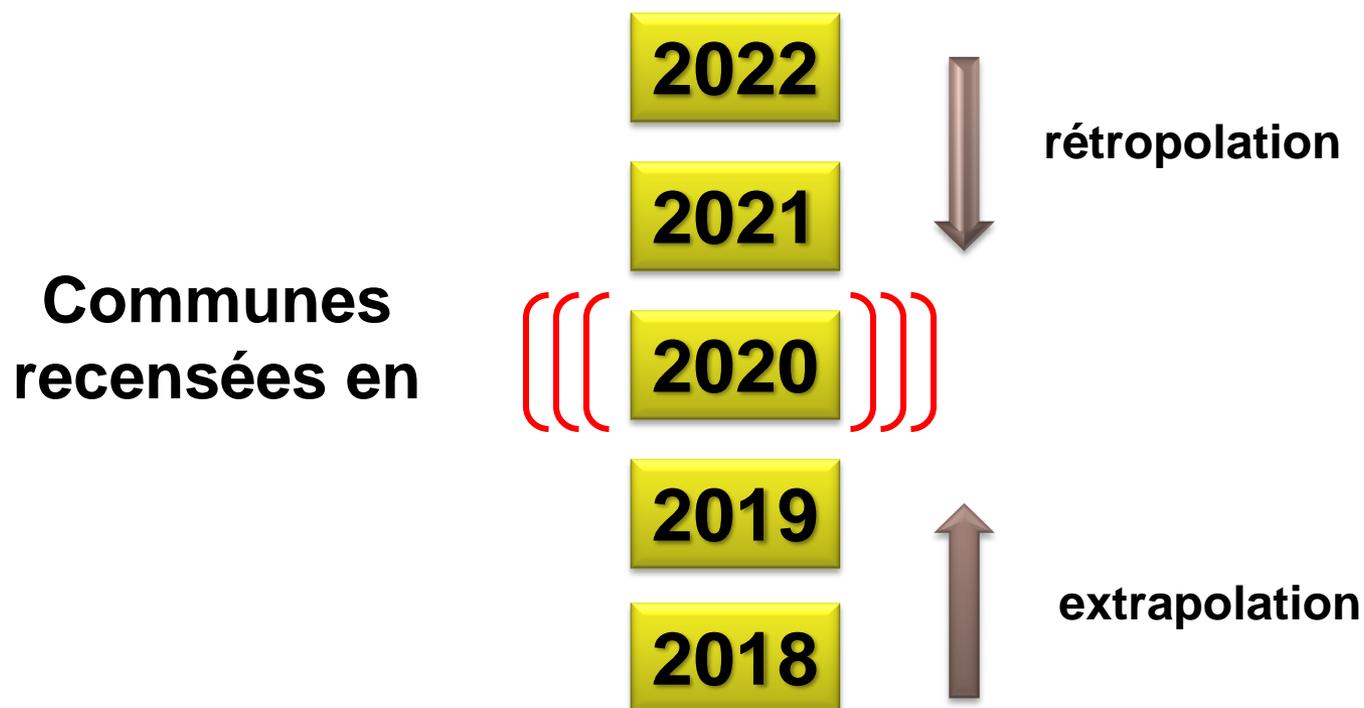
40 % des logements sur 5 ans

✓ Illustration par le calendrier

➡ **Début janvier 2023**

↳ **Nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2020**

Pourquoi 2020 ?



NB. Situation exceptionnelle car il n'y a pas eu de recensement en 2021.



Conséquence : le maire d'une commune où le recensement a eu lieu en 2022 va avoir une idée de la population de sa commune en 2022... mais la population officielle, établie au 1^{er} janvier 2020 (population publiée le 1^{er} janvier 2023), pourra être plus élevée (baisse de population entre 2020 et 2022) ou moins élevée (hausse).



✓ Premier semestre 2023

↳ des données détaillées, mais établies pour l'année n-4, donc... 2019

✓ Second semestre 2023

↳ les données détaillées pour 2020



✓ À noter :

↳ L'Insee publie également des **estimations de population**

ex. Début 2023, on a pu accéder à la population de son département ou de sa région pour l'avenir (2025, 2030... jusqu'en 2070).

↳ À ne pas confondre avec les **projections de population** établies pour l'avenir (2015, 2020, 2025, 2030...) en s'appuyant sur les données observées dans les années antérieures et relatives à trois indicateurs :

- la fécondité,
- la mortalité,
- les migrations.



✓ Quelle population utiliser ?

↳ En démographie, **la population municipale.**

Un habitant résidant en France n'est compté qu'une seule fois.
On peut donc additionner les chiffres pour chaque commune de façon à connaître la population d'un territoire regroupant plusieurs communes.

↳ Mais l'Insee publie également **la population totale** (un habitant peut être comptabilisé dans deux communes différentes).

Population municipale + comptée à part = population totale

↳ La population sans doubles comptes n'existe plus avec le nouveau recensement.



✓ Population municipale

- Résidents habituels de la commune en logement (= ménages) ou communauté
- Détenus (établissements pénitentiaires)
- Sans abri (+ en habitat mobile) recensés dans la commune



✓ Population comptée à part :

- Mineurs qui résident dans une ville pour leurs études mais résidence familiale dans une autre commune
- Résidence familiale dans une ville, mais résident dans une communauté d'une autre commune (ex. caserne, maison de retraite, service de moyen ou long séjour)
- 18 à 25 ans avec résidence familiale dans une ville, mais résidant dans une autre commune pour leurs études



✓ Exploitation « principale »
ou « complémentaire »

> Des chiffres pouvant être légèrement différents pour un même indicateur.

Exploitation principale : ensemble des questionnaires collectés

Exploitation complémentaire : échantillon des questionnaires collectés

+ 10 000 habitants : environ 40 %

– 10 000 habitants : 25 %



✓ Avantages et inconvénients des nouvelles modalités de recensement

Avantages

- Moins coûteux et moins lourd à organiser
- Des données actualisées chaque année, plus récentes
- Possibilité de repérer plus rapidement des changements de tendances

Inconvénients

- ... ce qui mériterait une évaluation !
- ... mais risque de désintérêt devant la masse de chiffres.
- ... mais plus grande difficulté à repérer des changements profonds (moins lisibilité)



✓ Des inconvénients spécifiques

Sondage dans les villes de plus de 10 000 habitants (40 % des logements en cinq ans).

- Disparition des bases de données exhaustives sur les migrations résidentielles, les navettes domicile-travail...
- Moindre fiabilité des données infra-communales (Iris) ?

